

TARIFICATION DIFFÉRENCIÉE

Hydro-Québec à reculons

HÉLÈNE BARIL

Comme le gouvernement le lui a demandé, Hydro-Québec fera l'expérience des tarifs différents selon les heures de la journée et la période de l'année, mais la société d'État ne croit pas aux vertus de système ni pour elle-même ni pour sa clientèle.

« De façon générale, l'économie de facture réalisable semble insuffisante compte tenu des efforts à faire pour déplacer les usages (de l'électricité) », explique Hydro dans des documents déposés à la Régie de l'énergie en même temps que sa demande de hausse de tarifs de 2,9% pour la prochaine année.

Une tarification différenciée dans le temps (TDT) pourrait faire économiser entre 60\$ et 70\$ par année au consommateur résidentiel moyen, estime Hydro. Une consultation menée auprès de sa clientèle lui fait croire que le concept suscite un intérêt limité. « La TDT testée n'intéresse qu'une petite minorité et seule une fraction de cette minorité adhérerait probablement au tarif, après réflexion et calcul ».

En outre, des coûts importants sont associés au mesurage de la consommation, ce qui risque de faire augmenter les tarifs de l'ensemble des utilisateurs d'électricité, souligne Hydro à la Régie.

Le remplacement des compteurs par des compteurs avancés capables de mesurer la variation de la consommation coûterait entre 150 et 445\$ l'unité, selon le degré de sophistication de l'appareil.

Ainsi, si 3% de sa clientèle, soit 100 000 clients, acceptaient la tarification différenciée dans le temps, il lui en coûterait entre 55 millions et 425 millions selon la technologie retenue, estime Hydro-Québec.

Après avoir fait part à la Régie de ces réserves, Hydro propose de réaliser un projet pilote d'une durée de deux ans, de l'hiver 2008 au printemps 2010, auprès de 2000 ménages. Les compteurs

les plus avancés seront utilisés, afin de faire l'expérience de la technologie. Le coût de ce projet pilote est estimé à 5,8 millions.

Hausse injustifiée

Hydro réclame une hausse de tarifs de 2,9% pour 2008, ce qui est supérieur à ce que les observateurs attendaient. Hydro avait en effet acheté trop d'électricité sur le marché et la revente de ces surplus devaient générer des profits pour réduire l'ampleur de la hausse.

Selon la porte-parole d'Hydro, Josée Morin, la revente des surplus sur le marché a généré un profit de seulement 1,25 million, alors que la Régie de

l'énergie avait estimé que la société d'État pourrait probablement encaisser un bénéfice de 14 million.

Les dernières augmentations d'Hydro étaient justifiées par la hausse des coûts d'approvisionnement sur le marché. Cette fois, la société d'État a expliqué que l'augmentation des frais de transport explique la plus grande partie de la hausse réclamée.

Pour le porte-parole de l'Union des consommateurs, Charles Tanguay, ces explications sont un peu ridicules. La hausse de 2,9% demandée par Hydro, la cinquième en quatre ans, est injustifiée, dit-il.

« On continue à prendre avec un grain de sel les explications réglementaires », a-t-il commenté hier. Selon lui, quand on regarde les résultats consolidés de l'entreprise, « on voit que les hausses de tarifs deviennent une façon de financer l'État qui est plutôt douteuse ».

Hydro-Québec a encaissé des profits record de 3,7 milliards l'an dernier.